



Arret maladie suite a un Burnout

Par **andreloi**, le **16/11/2014** à **15:33**

Bonjour,

Je suis en arret maladie suite à un Burnout voila près d un an maintenant, employé depuis environ 5 ans dans une société informatiques en CDI en tant que cadre , je me remet doucement de la pression et du harcèlement infligé par la direction .

mais je ne me sens pas de reprendre mon poste et subir encore cette ambiance je recherche une autre entreprise mais à ce jour je n ai pas d offre pour le moment existe t il un moyen pour arreter mon contrat tout en pouvant prétendre au chômage en attendant de trouver un autre emploi ?

Merci de vos réponses

Par **moisse**, le **16/11/2014** à **16:37**

Bonsoir,

[citation] un moyen pour arreter mon contrat tout en pouvant prétendre au chômage[/citation]
Plusieurs.

a) se faire licencier. Cela suppose une reprise du travail et commettre des fautes.

Mais vous n'avez pas l'initiative dans ce domaine, et il faut des nerfs plus solides que ce que vous décrivez.

En outre ce comportement peut laisser des traces dans votre environnement professionnel.

b) négocier une rupture conventionnelle

c) Déposer une plainte au pénal pour harcèlement, démissionner sous le régime de la prise d'acte et simultanément saisir le conseil des prudhommes en vue de faire requalifier la démission en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Il faut avoir monté un dossier tout de même sérieux, le risque étant d'être débouté par le CPH

avec répétition des allocations indues par Pole-emploi.

d) effectuer une visite de pré-reprise chez le médecin du travail, si possible avec une recommandation de votre médecin traitant, en vue qu'il envisage d'établir un avis d'inaptitude. Si tel est le cas, se faire consolider, aviser l'employeur de la reprise pour qu'il organise une visite de reprise, avec à la clef avis d'inaptitude définitive, licenciement pour ce motif...

Par **andreloi**, le **16/11/2014** à **17:34**

Merci pour votre réponse